

# ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS ET DES PERSONNELS AU CONSEIL D'ÉCOLE PROVISOIRE DE L'IUFM Nord-Pas de Calais

## LES 19 ET 20 MARS VOTEZ POUR LES LISTES FSU

### PROFESSION DE FOI DES LISTES FSU (SNESup SNEP SNES SNUIPP) pour les collèges A, B et C.



L'IUFM est devenu école interne de l'université d'Artois depuis le 1er Janvier 2008.

Le conseil provisoire d'école devra notamment:

- proposer au Ministre le nom du nouveau directeur de l'école interne,
- voter les nouveaux statuts de l'école avant que ceux-ci soient présentés au CA de l'université d'Artois,
- élire le président du conseil d'école pour une durée de 3 ans parmi les personnalités extérieures.

**L'enjeu de cette élection est donc stratégique** tant pour la qualité de la formation des maîtres que pour les conditions d'exercice de leur métier pour les personnels et les usagers de l'IUFM.

#### Les élus FSU défendront la qualité de la formation.

- Dans un contexte très difficile pour l'éducation et la recherche, marqué par un encadrement budgétaire étroit, ils défendront la qualité de la formation en s'opposant aux fortes réductions de moyens et la baisse des effectifs du recrutement d'enseignants alors que dans certaines académies, les recteurs proposent à des enseignants récemment retraités de reprendre du service du fait du manque d'enseignants titulaires dans certaines disciplines.
- Dans un contexte d'inquiétudes sur les modalités de recrutement des enseignants, les élus FSU défendront :
  - le principe d'une élévation de la certification au niveau master, articulée aux concours nationaux de recrutement d'enseignants, le statut de fonctionnaire garantissant l'indépendance de la fonction publique,
  - et le maintien des concours nationaux de recrutement.

Ils s'engageront dans la réflexion pour mettre en oeuvre cette double visée dans la préparation au métier d'enseignant.

**Les élus FSU assureront une intégration réussie de l'IUFM à l'université d'Artois en veillant :**

- à ce que les moyens alloués par l'État aux missions de formation des maîtres soient bien affectés à ces missions pour développer un service public de qualité;
- à une application intelligente du cahier des charges de la formation des maîtres, qui prenne en compte la dimension humaniste du métier d'enseignant;
- au droit à l'activité de recherche :
  - recherche dans les divers domaines des sciences de l'éducation( recherche-action, recherche en psychopédagogie , en didactique et épistémologie des disciplines, etc...),
  - recherche dans les disciplines académiques.
- à ce que l'IUFM école interne de l'université d'Artois garde sa dimension académique ainsi qu'au maintien du partenariat avec les autres universités;
- à ce que l'école interne garde son rôle d'interface entre les différents professionnels de la formation d'enseignants (universitaires, formateurs permanents et associés, enseignants maîtres formateurs).

**Les élus FSU défendront tous les personnels, à titre principal ou partiel, permanents ou non :**

- contre une pression accrue sur les conditions de travail ,
- contre la dégradation et la précarisation des emplois.

**Contre la logique purement comptable les élus FSU soutiendront :**

- des plans de formation porteurs d'un projet de qualité qui garantisse à chaque discipline et à chaque champ de formation sa juste place,
- une cohérence entre la formation initiale et continue des enseignants,
- la garantie de conditions de travail (services, locaux , matériels) permettant une formation efficace des enseignants,
- la reconnaissance du travail des personnels en termes de carrière et de promotion,
- une politique globale de recherche,
- la constitution d'un réseau des IUFM qui redéfinisse une carte des formations à l'échelle nationale, prenant en compte l'expérience des équipes existantes, notamment pour les concours nationaux à flux réduit des filières de l'enseignement technique et professionnel.

Concernant l'IUFM Nord Pas de Calais, **les élus FSU demandent que soient prises en compte les spécificités de l'IUFM en particulier la forte multipolarité** qui engendre le déplacement des étudiants, des difficultés de concertation et de cohérence de l'organisation des enseignements, la démultiplication des équipements indispensables aux formations.

Les **élus FSU** sortants ont fait preuve de leur **combativité**, de leur **dévouement** dans les instances où ils ont siégé. Ils continueront à agir pour l'existence d'une véritable **transparence** et **démocratie interne** et pour le respect des personnels.

Comme eux ceux que vous élirez seront à la fois **force de défense** et **force de proposition** pour un véritable **Service Public de Formation des Maîtres**.